



Grève des Ordures Ménagères et du Tri Sélectif



**Nous revenons de loin !! mais la lutte paie
toute les avancées gagnées ne sont le fait
que de l'action des
agents des collectes.**

Depuis le mois de juin 2021 il avait été convenu que le régime dérogatoire aux 1607 heures de la direction des déchets et moyens techniques devait être présenté aux organisations syndicales à l'automne.

Ainsi l'annonce faite aux représentants du personnel le 2 novembre mettant fin au « fini-parti », imposant de faire 456h du plus par an aux agents pour une reconnaissance de la pénibilité de 14h eut l'effet d'une bombe.



D'autant plus que cette décision devait être validée et entérinée en comité technique le 18 novembre !!
Stupeur et effarement pour les agents comme pour les organisations syndicales.
Cette nouvelle pratique du dialogue social de l'administration supposait d'accepter au préalable la fin du « fini-parti » AVANT d'espérer toute ouverture de négociations.

Afin de pouvoir entamer des négociations avec l'administration, il est important de relever que nos collègues éboueurs ont, tout d'abord **accepté d'abandonner le système dit du « fini-parti »**, actant donc l'augmentation de leur temps de travail d'environ 1h45 à 2h par jour.

Après concertation avec tous les agents des dépôts, l'intersyndicale a rédigé une plateforme revendicative commune :



- **Reconnaissance de la pénibilité** à hauteur de 33%, (rapidement revue à la baisse) à **15 %**
- **Intégration** forfaitaire de la rémunération des jours fériés (8 jours fériés/an X 175€/jour en moyenne) dans le RIFSEEP = 1400€/an et conservation des 2 jours de récupération quand le jour est effectivement travaillé,
- **Heures supplémentaires** pour le travail du samedi : choix entre paiement ou récupération, et une rémunération minimum de 120€/samedi travaillé,
- **Augmentation à 600€** annuels de la Prime qualité et extension à l'ensemble des agents de collecte,
- **Recrutement des contractuels** actuellement en poste (prioritairement à la DMT).

Sans avancée concrète et à partir du 16 Décembre, date du conseil métropolitain, une grève reconductible s'est engagée et a été suivie par 60 à 70 % des effectifs, soutenue par toute l'intersyndicale !



Durant cette grève qui a duré un mois, et malgré des interventions inappropriées de la part de l'exécutif par médias interposés, il faut savoir que l'intersyndicale a toujours été demandeuse de davantage de dialogue social.

Toutefois il aura fallu attendre le 12 janvier pour que l'administration entende enfin que la négociation était inévitable et qu'elle concède enfin la prise en compte d'un régime dérogatoire plus favorable aux agents des collectes et la reconnaissance de la pénibilité de leurs métiers à sa juste valeur.

Voici donc ce qui a été proposé aux agents dès le 13 janvier au petit matin sur les piquets de grève.

- Reconnaissance de la pénibilité par l'attribution de 11 jours de sujétions + 3 pour les jours fériés chômés (1^{er} de l'an, le 1^{er} mai et le 25 décembre) soit 14 jours se rajoutant aux 27 jours de congés pour tous les agents de la collectivité.
- 1h30 de moins/jour sur 10 semaines estivales allant de la dernière semaine de juin à la première de semaine de septembre, qui équivalent à 11 jours de congés supplémentaires (répartis quotidiennement).
- 7 h supplémentaires (environ 145€/jours ou 1 jour de récup) par samedi travaillé et départ possible à 9h si le secteur est fini.
- Jours fériés : 7h supplémentaires payées ou 2 jours de récupération.
- Rattrapage des 3 fériés chômés : si les secteurs sont doublés en faisant 3h de plus, 10h sup payées.
- Prime d'intéressement collectif augmentée à 450€ (300 € précédemment) et étendue à tous les agents des collectes et tous les dépôts.
- Création d'une prime chauffeurs de 360 € pour les titulaires et 180 € pour les chauffeurs voltigeurs.
- Recrutement de 30 contractuels actuellement en poste.

C'est donc en acceptant ces propositions que les agents ont décidé de mettre fin au conflit.

Aussi, après un mois de grève et différentes mobilisations, il nous semble important, ici, de rappeler et de saluer que toutes les avancées entre le projet initial et celui aujourd'hui proposé ne sont dues qu'à la **mobilisation des agents de collecte** des ordures ménagères et du tri sélectif !

la lutte paie et nous revenons de loin !!

L'intersyndicale